

Claire et Claude FAUVELLIERE  
KERMEUR  
22420 PLOUZELAMBRE

MINISTERE DE L'ECOLOGIE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
20, avenue de Ségur  
75302 PARIS 07 SP

[c.fauvelliere@free.fr](mailto:c.fauvelliere@free.fr)  
<http://c.fauvelliere.free.fr/>

A l'attention de Madame Roselyne BACHELOT

Plouzélambre, le 14 juillet 2002

Madame la Ministre,

Nous remémorant vos prises de position courageuses dans d'autres domaines, nous avons accueilli l'annonce de votre nomination avec grand espoir.

Notre espoir s'est trouvé conforté par le soutien que vous apportez aux élus de la région des marais de Brière dans leur lutte en faveur de l'enfouissement de la future ligne électrique de 225 000 Volts.

Dans notre région, le Trégor, R.T.E., (Réseau de Transport d'Electricité), a entrepris la reconstruction aérienne de la ligne électrique LANNION/GUERLESQUIN, qui n'est que de 63 000 Volts, bien que nous en réclamions l'enfouissement, (technique actuellement totalement maîtrisée).

Son tracé viole le périmètre de tous les monuments historiques classés de notre village, traverse les sites protégés de trois vallées, au mépris des flux migratoires des oiseaux.



Malgré nos interventions, depuis l'automne 2000, auprès des différentes instances, (nous vous invitons à visiter nos pages Internet les retraçant : <http://www.tregor.net/ligneht/index.htm> ), cette violation s'effectue : les arbres sont abattus, les socles des futurs pylônes plantés. Les habitants et riverains des terrains traversés sont effarés devant leur taille et se sentent trahis.



Vous êtes notre dernier recours. Nous comptons sur vous.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claire et Claude FAUVELLIERE